

---

Lettre du représentant Carrier près l'armée de l'Ouest informant de la déchristianisation et de la noyade de 90 prêtres, lors de la séance du 8 frimaire an II (28 novembre 1793)

Jean-Baptiste Carrier

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Carrier Jean-Baptiste. Lettre du représentant Carrier près l'armée de l'Ouest informant de la déchristianisation et de la noyade de 90 prêtres, lors de la séance du 8 frimaire an II (28 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) pp. 289-290;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1912\\_num\\_80\\_1\\_39520\\_t1\\_0289\\_0000\\_8;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39520_t1_0289_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

d'exemple à mes confrères, et nous mériter à tous l'estime, l'amour du monde entier !

« Signé : Charles CHAISNEAU. »

L'assemblée a applaudi vivement le citoyen Chaisneau; elle a arrêté que ce qu'elle venait d'ordonner relativement au citoyen Alteyrae, serait commun au citoyen Chaisneau.

L'assemblée a aussi arrêté que les offres du citoyen Chaisneau, relativement à la ci-devant maison presbytérale de Plombières, seraient transmises à la Convention nationale, avec prières de les prendre en considération; et néanmoins, et sauf l'approbation de la Convention, a autorisé le citoyen Chaisneau à continuer d'habiter cette maison;

Arrête en outre que la Convention sera invitée à statuer sur le sort des ci-devant prêtres qui, en abandonnant leur caractère, abandonnent aussi pour la plupart leur fortune, et pourraient se trouver victimes de leur philosophie.

Le Président a fait lecture d'une lettre du citoyen Causse, imprimeur du département, dont l'assemblée ordonne l'impression à son procès-verbal, l'impression et l'affiche dans toutes les communes du département.

*Aux administrateurs du département de la Côte-d'Or.*

« Dijon, ce 22 brumaire, l'an II de la République.

« Citoyens,

« J'apprends que le curé de Plombières vient de donner une preuve authentique de son civisme et de son amour pour la chose publique, en se dépouillant du caractère de prêtre, et en se démettant de sa cure. Je ne doute pas que ses confrères ne s'empressent de suivre son exemple; mais comme il serait possible que plusieurs hésitassent par la crainte de se trouver sans état et de ne pouvoir subsister, j'offre de recevoir dans mon atelier les curés et vicaires âgés de vingt-cinq à trente ans, et de leur apprendre, sans aucune rétribution, l'art typographique: cet art assurera une prompte et honnête existence à des citoyens qui abandonneront leurs inutiles fonctions, pour le bonheur du peuple.

« Signé : P. CAUSSE, imprimeur du département. »

*Certifié conforme à l'original :*

Signé : RAMEAU, président; H.-M.-F. VAILLANT, secrétaire général.

*Pour copie :*

H.-M.-F. VAILLANT.

Le citoyen T. Rousseau, secrétaire-commis du comité d'instruction publique de la Convention nationale, fait hommage d'un hymne qu'il a composé pour la fête de Châlier.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

*Suit la lettre du citoyen Rousseau (1).*

« Citoyen Président,

« La mort de l'immortel Châlier sera dans tous les temps un objet de vénération pour les républicains. Leurs saints et leurs dieux sont en effet les héros morts pour la liberté de leur pays. Je te prie, citoyen Président, de présenter à la Convention nationale l'hymne que j'ai composé pour la fête de ce grand homme.

« Ton concitoyen,

« Le républicain T. ROUSSEAU, secrétaire d'une section du comité d'instruction publique de la Convention.

« Paris, ce 7 frimaire, an II de la République, une et indivisible. »

Le représentant du peuple Carrier écrit de Nantes, le 27 brumaire, que toutes les autorités constituées de cette ville ont été régénérées. Une Société antipopulaire a été dissoute; des conciliabules clandestins, appelés chambres littéraires, ont été brisés. Les fédéralistes, les feuillants, les royalistes, les accapareurs de tous genres sont sous la main de la justice nationale. Des commissions révolutionnaires exercent la vigilance la plus active, la justice la plus prompte contre tous les ennemis de la République; l'apostolat de la Raison éclairant, électrisant tous les esprits, les élève au niveau de la Révolution. Dans la séance de la Société populaire du 26, l'évêque Minée a attaqué toutes les erreurs et les crimes du sacerdoce, et a abjuré sa qualité de prêtre. Cinq curés l'ont suivi à la tribune, et ont rendu le même hommage à la Raison. 90 prêtres réfractaires, embarqués dans un bateau sur la Loire, ont tous péri dans la rivière.

Insertion au « Bulletin » (2).

*Suit la lettre de Carrier (3).*

*Carrier, représentant du peuple français près l'armée de l'Ouest, à la Convention nationale.*

« Nantes, le 27 brumaire de l'an II de la République française, une, indivisible et impérissable.

« Citoyens mes collègues,

« Toutes les autorités constituées ont été

(1) Archives nationales, carton C 285, dossier 829. En marge du document qui existe aux Archives nationales, on lit cette indication : « Point d'hymne joint à cette lettre. »

Nous avons trouvé cet hymne dans le Bulletin de la Convention nationale du 16 frimaire, nous le donnerons à la fin de la séance du 16 frimaire, ne pouvant l'insérer à sa véritable place, à la séance du 8 frimaire, à cause du remaniement considérable qu'entraînerait cette insertion.

(2) Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 197.

(3) Archives nationales, carton C 283, dossier 798. Bulletin de la Convention du 8<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> décade du 3<sup>e</sup> mois de l'an II (jeudi 28 novembre 1793). M. Aulard, dans le tome 8 de son Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public, p. 505, reproduit le texte incomplet du Moniteur.

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 196.

régénérées à Nantes, une société antipopulaire a été dissoute, des conciliabules clandestins appelés chambres littéraires ont été brisés; les fédéralistes, les feuillants, les royalistes, les accapareurs en tout genre sont sous la main de la justice nationale. Des commissions révolutionnaires exercent la vigilance la plus active, la justice la plus prompte contre tous les ennemis de la République. L'apostolat de la raison éclairant, électrisant tous les esprits, les élève au niveau de la révolution : préjugés, superstition, fanatisme, tout se dissipe devant le flambeau de la philosophie.

Hier, 26 brumaire, la société Vincent-la-Montagne a changé ses séances dans un local plus vaste que celui qu'elle occupait auparavant. Tous les corps administratifs, une foule immense de citoyens, une grande partie de la garnison ont assisté à l'inauguration qui s'est faite aux cris d'allégresse mille fois répétés de *Vive la République! vive la Montagne!* Une musique guerrière n'a pas peu concouru à rendre la fête intéressante. J'ai partagé toute la joie qu'elle inspirait par ma présence. J'ai ouvert la séance par un discours sur le fanatisme et la superstition, et à l'instant le citoyen Minée, naguère évêque et aujourd'hui président du département, a attaqué, dans un discours plein de philosophie, toutes les erreurs et les crimes du sacerdoce et a abjuré sa qualité de prêtre. 500 curés l'ont suivi à la tribune et ont rendu le même hommage à la raison.

« Un événement d'un autre genre semble avoir voulu diminuer à son tour le nombre des prêtres. 90 de ceux que nous désignons sous le nom de réfractaires étaient enfermés dans un bateau sur la Loire; j'apprends à l'instant, et la nouvelle en est très sûre, qu'ils ont tous péri dans la rivière : quelle triste catastrophe!

\* Salut et fraternité.

« CARRIER. »

Les citoyens de Beauvais, la Société républicaine de Salies (1), département de Haute-Garonne, la Société républicaine et le comité de surveillance d'Étain (2), la municipalité de Maintenon, district de Chartres (3), le conseil général du département de la Haute-Saône, la Société républicaine de Mont-de-Marsan et la Société populaire de Douarnenez, applaudissent aux travaux de la Convention, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (4).

*Adresse des citoyens de Beauvais (5).*

*Les citoyens de Beauvais, à la Convention nationale.*

« C'est du temple de la Raison, sur son autel, près du feu sacré qui brûle devant elle que les

(1) Cette adresse a été insérée ci-dessus p. 284.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 197.

(5) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 829. *Bulletin de la Convention* du 8<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> décade du 3<sup>e</sup> mois de l'an II (jeudi 28 novembre 1793).

citoyens de Beauvais t'envoient l'expression de leur vœu.

« Du haut de la Montagne sainte où tu es assise pour le bonheur des Français, tes regards voient la superstition fuir le sol de la France; c'est le fruit de tes glorieux travaux. Ce n'est pas assez, tu dois donner la paix et la liberté au monde, mais c'est du sein de la Convention qu'elles doivent se répandre dans l'univers.

« Les citoyens de Beauvais ne te diront pas de rester à ton poste, tu as juré de sauver la France et tu ne jures pas en vain. »

(*Suivent 503 signatures.*)

*Solennité de la 3<sup>e</sup> décade de brumaire, an II de la République française (1).*

La raison vient enfin, après des siècles d'erreur, rendre à l'homme sa véritable dignité; des imposteurs à gages avaient usurpé un empire que la faiblesse et la corruption des mœurs semblaient devoir perpétuer longtemps. Les derniers événements de la Révolution ont fait tomber le masque de l'hypocrisie, la vérité est venue délivrer les mortels du joug honteux des préjugés. Les fondements de la République sont posés et les vertus ont enfin retrouvé leur empire. Ces charlatans de morale, corrupteurs des résultats de la nature, ont avoué la turpitude de leur existence; le bandeau qui couvrait le peuple s'est soulevé; l'aurore du bonheur a paru, parce que la révolution s'est accomplie et que l'homme, rendu à sa dignité, a pu un instant calculer sa force et contempler ses destinées.

Il était du devoir des magistrats populaires de signaler le jour qui restitue à l'homme la portion la plus précieuse de son existence; ils ont ordonné les dispositions d'une réunion fraternelle propre à retracer aux souvenirs la destruction du fanatisme, l'anéantissement de la superstition, et l'établissement du règne de la raison.

Il a paru utile d'annoncer le moment de la vérité; une plus grande solennité caractérisera cette importante époque de notre histoire: tout se dispose pour la préparer; maintenant on brise l'idole de l'erreur pour poser la première pierre du véritable autel de la patrie.

Tel est le but et l'esprit de la réunion dont l'ordre suit :

A 9 heures du matin du jour de la dernière décade de brumaire, toutes les autorités établies par le peuple se réunissent à la maison commune de Beauvais.

La garde nationale a été avertie et s'est formée sans armes sur la place commune.

Les volontaires de la réquisition du 23 août, les cavaliers de l'escadron de l'Oise, les cavaliers des dépôts stationnés à Beauvais, les vétérans, la gendarmerie nationale, les artistes musiciens se sont également groupés sur cette place, au milieu de laquelle est élevé un énorme bûcher couvert de mitres, de crosses, de chasubles, de croix et de tout l'attirail du fanatisme.

Des fanfares se font entendre; on voit descendre de la maison commune et s'avancer vers

(1) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 829.